



DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

CANTON DE SERRIS

VILLE DE CHESSY

## Décision du maire n° 2025.033

Mise en ligne : 01/04/2025

**OBJET** **Avenant n°1 au marché n°2023-49 relatif aux travaux de réhabilitation d'un logement communal (Rue Paul Laguesse) - Lot n°4 : Cloisons – doublages – faux-plafonds, conclu avec la société Isolation tous genres (ITG)**

**Le maire de la commune de Chessy,**

**Visas** **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22 ;

**Vu** le Code de la Commande Publique du 1<sup>er</sup> avril 2019 et notamment son article L.2123-1 ;

**Vu** la délibération n°2020-05-04 du conseil municipal en date du 28 mai 2020 portant délégation d'attributions du conseil municipal au maire dans le cadre des dispositions de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**Vu** la décision n°2024-026 en date du 21 mars 2024 relative au marché n°2023-49 passé avec la société ITG intitulé « Travaux de réhabilitation d'un logement communal (Rue Paul Laguesse) - Lot n°4 : Cloisons – doublages – faux-plafonds », pour un montant forfaitaire de 10 059,60 € HT ;

**Considérant** que la Commune a engagé, conformément à la décision susmentionnée des travaux de cloisons, de doublages et de faux-plafonds pour la réhabilitation d'un logement communal (Rue Paul Laguesse);

que lors des réunions de chantier, des travaux supplémentaires sont apparus nécessaires ;

que ces travaux supplémentaires ont une incidence financière sur le montant initial du marché ;

qu'il y a lieu de conclure un avenant n°1 au marché afin de prendre en compte ces travaux supplémentaires;

Accusé de réception en préfecture  
077-217701119-20250401-DEC\_2025\_033-CC  
Date de télétransmission : 01/04/2025  
Date de réception préfecture : 01/04/2025

Registre des décisions du maire · 2025  
1141 Avenant -travaux

## Décision du maire n° 2025.032

### Décide

#### Article 1<sup>er</sup>

Un avenant n°1 est conclu au marché n°2023-49 relatif aux travaux de cloisons, de doublages et de faux-plafonds pour la réhabilitation d'un logement communal (Rue Paul Laguesse) avec la société ITG sise 4 avenue Paul Seramy à Vulaines-sur-Seine (77870) afin d'intégrer au marché les incidences financières de travaux supplémentaires apparus nécessaires en cours de chantier.

Ces travaux modificatifs représentent une plus-value de 1 580 € HT. Ainsi, le montant initial du marché de 10 059,50 € HT est porté à 11 639,50 € HT, soit une hausse de 15,71 %.

#### Article 2

Les dépenses en résultant sont imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget de la Ville.

#### Article 3

La présente décision sera inscrite au registre des Décisions du Maire de la commune et copie sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Torcy. En outre, un exemplaire sera transmis aux services de gestion comptable de Chelles.

Pour extrait conforme, fait à Chessy le 01 AVR. 2025

#### Notifié le

Le maire informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication. Le tribunal administratif peut être saisi grâce à l'application « télérecours citoyen » accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Le 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire,  
Antoine POUPART



Accusé de réception en préfecture  
077-217701119-20250401-DEC\_2025\_033-CC  
Date de télétransmission : 01/04/2025  
Date de réception préfecture : 01/04/2025